

Plaidoyer pour l'innovation associative

Intitulé *Les associations réinventent l'innovation*, le dernier ouvrage de l'Uniopss dresse un panorama et analyse les nombreux enjeux de l'innovation associative. Une réflexion nécessaire pour mieux comprendre ce que recouvre cette notion.

La période si exceptionnelle que nous traversons depuis plus d'un an et la nécessité presque permanente d'adapter nos modes de vies et d'accompagnement des plus en fragiles, ne cesse de mettre en lumière la notion d'innovation, notamment sociale. Mais en réalité, de quoi parle-t-on ? C'est à cette question que tente de répondre le dernier Cahier technique de l'Uniopss intitulé : *Les associations réinventent l'innovation*. Paru le 26 janvier, le jour même de la première diffusion de Solidarités TV, la chaîne du réseau Uniopss-Uriopss, cet ouvrage basé sur les contributions de nombreux universitaires et acteurs de la solidarité, dresse un panorama complet de ce que pourrait être la vision associative de la notion d'innovation.

Premier constat et non des moindres, il n'existe pas de définition tout à fait figée de l'innovation sociale. Des approches parfois différentes offrent en revanche la possibilité de trouver des critères permettant de mieux saisir ce concept un peu fourre-tout. Pour certains, il s'agit de répondre à des besoins sociaux identifiés. Pour d'autres, innover c'est aussi chercher à faire évoluer le cadre institutionnel qui entoure le porteur de cette innovation et donc contribuer à transformer la société. Mais une chose est certaine : innover c'est prendre de la distance

avec l'existant, tordre les normes en vigueur pour mieux les faire évoluer et les adapter aux besoins changeants des personnes fragiles.

Portée démocratique

Une autre certitude issue de cet ouvrage : les innovations ne sont pas l'apanage du monde lucratif, autrement dit, des entreprises. Le Cahier de l'Uniopss fourmille d'exemples mettant en scène des innovations typiquement associatives qui dépassent largement le phénomène start-up et autre robots super intelligents. Les initiatives par exemple visant à faire évoluer la gouvernance des associations en prenant mieux compte l'avis des salariés, des bénévoles et des personnes accompagnées, ne rapportent pas un sou, mais représente tout de même une richesse pour les associations et pour la démocratie. De la même manière, les dispositifs nouveaux qui visent à permettre aux personnes fragiles de faire entendre leur voix sur les mesures qui les concernent, favorisent leur autonomie, sans pour autant que les perspectives financières du porteur de l'innovation soient améliorées.

Autre constat issu de cet ouvrage, aucun domaine, ni secteur, n'est *a priori* exclu de l'innovation, que ce soient l'usage du numérique, l'habitat, les politiques de la famille et de l'enfance, le handicap, la

lutte contre l'exclusion ou bien encore le travail social... Le livre évoque également la question de la taille des structures des porteurs de l'innovation. Faut-il être petit, ancré dans un territoire, pour être considéré comme un porteur d'innovation ? Là encore la réponse n'est pas évidente puisqu'à côté des acteurs émergents, des associations plus importantes et plus anciennes arrivent à trouver l'agilité nécessaire pour innover, les alliances entre ces multiples acteurs étant parfois de mise.

Reprendre la parole

Il est frappant à la lecture de cet ouvrage à quel point toute cette créativité associative est peu connue du grand public. Comme le souligne, Jean-Louis Laville, professeur au CNAM, dans la postface du Cahier de l'Uniopss : « il importe que les associations reprennent la parole pour valoriser des innovations sociales en leur sein et briser le monopole d'expression et de lobbying que s'est arrogé le social business auprès des décideurs ». Le dernier Cahier de l'Uniopss est sans aucun doute un premier pas atteindre cet objectif. ●

Pour plus d'informations :
uniopss.asso.fr/

Rubrique Expertise, analyses, publications